

FORMATION



Animateur·trice périscolaire

Certificat de Qualification Professionnelle
(CQP)

*Un parcours en alternance pour se
professionnaliser dans le secteur de l'animation périscolaire
en suivant une formation pratique et dynamique.*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Encadrer des **enfants de 3 à 12 ans** en assurant leur sécurité
- > Exercer en autonomie des **activités d'animation à partir de supports et techniques variés**
- > Elaborer des **actions pédagogiques**
- > Développer une **logique de travail collectif**

CONTENU DE FORMATION

Bloc 1 : Accueillir les publics enfants et familles dans les temps périscolaires

- Mettre en vie l'accueil des publics enfants et familles
- Prendre en charge la vie quotidienne des enfants accueillis
- Contribuer à la continuité éducative autour des enfants
- Accueillir des enfants à besoins spécifiques

Bloc 2 : Participer à la conception des projets en direction des publics enfant

- Comprendre le contexte de réalisation du projet d'animation
- Concevoir un projet d'animation (pédagogie et évaluation)

Bloc 3 : Conduire des temps d'animation périscolaire en direction des publics enfants

- Déployer et conduire des temps d'animation et d'évaluation
- Gérer un collectif d'enfants pendant les temps d'animation

Bloc 4 : Conduire son parcours professionnel d'animateur périscolaire dans une démarche d'éducation populaire

- S'approprier les missions et l'environnement professionnel de l'animateur·trice périscolaire
- S'approprier son parcours dans son environnement professionnel



CALENDRIER DE FORMATION

Formation en alternance du 22 septembre 2025 au 3 juillet 2026

les lundi à l'organisme de formation
les mardi, jeudi et vendredi en périscolaire

- > Organisme de formation (OF) : 252 heures soit 36 journées de 7 h (8h30/12h - 13h/16h30)
- > En structure périscolaire : 405 heures soit 90 jours de 4.5 heures.

CQP – Animateur·trice périscolaire



MODALITES PEDAGOGIQUES

- > Pédagogie active
- > Formation en présentiel
- > FOAD si besoin
- > Apports théoriques
- > Travaux collaboratifs
- > Etudes de cas concrets et mises en pratique
- > Evaluation en cours de formation
- > Mise en situation professionnelle
- > Visites des structures et interventions de professionnels
- > Suivi personnalisé

Réunions et **échanges réguliers entre l'organisme de formation et la structure de mise en situation professionnelle du stagiaire.**

Les compétences de chaque bloc seront à valider par différents moyens : écriture de dossier, évaluation d'une séquence d'animation, échange oral autour de cas concrets.

Les stagiaires sont **accompagnés pour la préparation de ces certifications.**

Taux de réussite 2025 : 91%



PREREQUIS ET CONDITIONS D'ENTRÉE

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Contact pour l'accueil des salariés en situation de handicap : Stéphanie COURTEBRAS, référente handicap de l'organisme de formation.



LIEU DE LA FORMATION

La salle de formation se situe à **Valdahon**.

Accès **bus et train** possible.

Les **repas du midi seront pris sur place**, organisés et réservés par l'organisme de formation.



COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique : 3 780 €

Frais annexes, repas : 360 €

Possibilité de prise en charge OPCO ou autre.
(nous consulter)



INFO ET INSCRIPTION

FAMILLES RURALES
Fédération Régionale
Bourgogne-Franche-Comté
Maison de la Famille
12 rue de la Famille
25000 BESANCON

03.81.88.76.84

fr.bourgogne-franche-comte@famillesrurales.org

Paroles de stagiaires

"Pour ma part cette formation a été bénéfique car elle a permis de me découvrir sur le plan pro et personnel et d'apprendre plein de choses nouvelles."

Constance

"Je ressors vraiment contente de cette formation avec beaucoup de choses apprises essentielles pour ce métier".

Léa